

Compte Rendu du CA de l'UL du 09/02/2021 par le SNPTES

Le CA débute à 9h08

Procurations : 1

1. Informations du Président

Situation sanitaire : elle est complexe à analyser et tendue. Le niveau de contamination reste très haut. Nouvelle doctrine sur l'accueil des étudiants après l'intervention du Président de la République du 21 janvier 2021 (maximum de 20% de présence). C'est une très bonne nouvelle pour nos étudiants, cela favorise la sociabilisation. Des études montrent que les étudiants ne vont pas très bien psychologiquement. Des inquiétudes pour certains concernant le retour en présentiel toutefois. Mais nos campus sont moins vides !

Annonce de vendredi : réouverture progressive à partir de ce jour de salles de restauration dans les CROUS.

Contractualisation reportée d'un an : le nouveau contrat sera signé au 1^{er} janvier 2024 (nouvelle offre de formation septembre 2024). Le changement des Conseils Centraux se fera au 1^{er} semestre 2022, avec élection du nouveau Président ou de la nouvelle Présidente en mai 2022.

Élections prochaines (scrutins partiels dans des composantes, élections étudiantes) se feront sous forme électronique, sur 3 jours. Nous avons contracté avec une société émanation de la Poste (garant et tiers de confiance). Cela concerne 235 scrutins du 22 au 24 mars 2021. On pourra voter sur place dans des bureaux de vote munis de PC, mais on peut bien sûr voter à distance. La date limite de dépôt est avancée au 16 février 2021 afin de laisser le temps à la société qui gère le système de vote de paramétrer les opérations.

DGS : Démarche de mutualisation des fonctions support : elle est inscrite dans le projet d'établissement, mais est aussi contractualisée avec l'État (et donc financée) dans le cadre du dialogue de gestion. De quoi parle t'on : immobilier, logistique, finance, achat, accompagnement et gestion de projet, SI et numérique, RH, bref toutes les fonctions qui fournissent du service mais sans être cœur du métier. Globalement l'établissement fonctionne bien, mais cette démarche s'inscrit dans notre démarche d'amélioration continue. Nous n'avons pas les ressources en interne pour évaluer cela, donc appel à une société de consulting externe (en cours de choix) : après évaluation, des scénarii de plans de transformation seront établis début 2022, mais non mis en œuvre avant arbitrage par la nouvelle gouvernance. Des petits ajustements seront toujours possibles.

Président : Mise en place de la LPR. Dispense de la qualification PR pour les MCF titulaires cette année. Tous les dossiers candidats seront donc examinés par les comités de sélection. Les établissements n'ont reçu aucune information. De nombreux textes sont attendus au printemps 2021 (pour application dès 2021), sur l'indemnitaire des enseignants-chercheurs (notamment les MCF, avec un salaire minimal de 2 SMIC) et des ITRF, le repyramidage MCF en PR (voie de promotion réservée permettant à des MCF titulaires de l'HDR de voir leur poste transformé en poste PR ce qui représente 800 possibilités de promotion à l'échelle nationale et une vingtaine à l'UL), et ITRF (changements de corps de façon similaire), chaires de PR juniors (recrutement de docteurs en CDD suivi d'une titularisation PR sous conditions au bout de 5 ans), CDI de mission, nouveau contrat post-doc public. À l'automne 2021 (application 2022) :

expérimentation du recrutement sans qualification CNU (CS et CF de l'UL ne sont pas pour tenter l'expérimentation en 2022, le CA devra sans doute se prononcer), revalorisation du doctorat.

Cérémonie des docteurs UL, sous forme dématérialisée : 1000 connexions donc beau succès, dynamique et appréciée par les participants.

UL première en France concernant l'entrepreneuriat étudiant.

Le Président de l'UL est devenu président de la commission des moyens et personnels de la CPU. Hélène Boulanger est devenue présidente de l'association des VP de CA d'Université. Reconnaissance de la place de l'UL en France.

2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 15 décembre 2020

Vote : unanimité pour.

Enjeux stratégiques

3. Covid-19 : organisation de l'Établissement

a) prorogation et adaptation du Plan de Continuité d'Activité (PCA) de l'Établissement

b) organisation du second semestre 2020-2021 à la suite de la publication de la circulaire ministérielle du 22 janvier 2021

c) organisation de la stratégie Tester, Alerter, Protéger au sein de l'Établissement suite à la publication de la circulaire ministérielle du 21 janvier 2021

a) Le PCA reste d'actualité dans son cadre et valide, modifié par les points b) et c) actés en CHSCT et CT. Sa date d'expiration est désormais liée à la fin de l'état d'urgence sanitaire. La fin des activités pédagogiques est fixée à 17h, avec fermeture des composantes à 17h30. Le télétravail est maximisé, le présentiel n'étant pas interdit. La distanciation entre 2 personnes sans masque est portée à 2m.

b) règle générale : capacité d'accueil maximum de 20% des jauges initiales pré-Covid. Tous les types d'enseignement peuvent être proposés en présentiel : CM, TD, TP, examens. Un contact régulier doit être assurée avec chaque étudiant. Mais les mesures sanitaires doivent évidemment être respectées, avec une hausse des contagions probable dans les semaines à venir. Le calendrier universitaire est maintenu, hors stages des années terminales (LP, M2, ingénieurs) qui peuvent être décalés. Les supports de cours doivent systématiquement être déposés sur Arche.

c) Nous avons reçu une circulaire qui demande d'une part la mise en place de lieux de tests naso-pharyngés antigéniques (tests rapides), ce que nous faisons, et d'autre part la capacité de réaliser des tests collectifs en cas de suspicion de cluster (toujours tests antigéniques et non PCR). Ce point nous interroge beaucoup, d'autant que les mesures à prendre en cas de variants sud-africain ou brésilien sont différentes de celles pour les versions autres de la Covid (isolement plus long entre autres). Ce dépistage se ferait soit en centre collectif, soit avec une équipe mobile dédiée. Des médiateurs de lutte anti-Covid seront mis en place après formation. Une compensation du MESRI est prévue.

Un, représentant du Collège A demande quels seront les tests mis en place. Avec des tests antigéniques, on risque d'avoir des résultats négatifs car le test est trop tardif, même pour des personnes touchées. Lorsqu'on aura des étudiants positifs, quelles

mesures d'accompagnement ? Des tests salivaires ou autres plus précis peuvent aussi être envisagés.

Président : on nous demande de mettre en place des tests antigéniques. Quand les personnes sont positives, le suivi est plus fin en résidence universitaire (les étudiants sont déplacés dans des chambres plus adaptées si cas positif). Au-delà de cela, on émet des recommandations et un test négatif est demandé pour le retour des personnes, mais on ne peut pas aller plus loin. A priori, un test PCR doit confirmer un test antigénique positif.

Votre représentant remercie l'Établissement qui fait au mieux dans les circonstances actuelles, le SNPTES ne remet en aucune façon en cause la politique de l'UL dans le cadre de la pandémie. Mais il fait remarquer les soucis pour les BIATSS qui dans certaines composantes ne peuvent pas assurer l'amplitude de leur temps de travail quotidien à cause du couvre-feu. Les composantes pourraient être souples. Sur le point b) la réouverture des CROUS est une très bonne chose car nous avons signalé que les étudiants sont contraints de déjeuner dans les couloirs, les escaliers, courant encore plus de risques de contamination qu'en salle collective réglementée. Sur le c) nous avons pointé l'absence de moyens supplémentaires pour une mission qui relève en réalité de la responsabilité du ministère.

Président : sur le premier point, la DRH a fait passer des consignes de souplesse. Sur le b), effectivement, la réouverture des CROUS va permettre de régler ce problème. Sur le c), nous espérons une compensation assez haute, mais nous mettrons en œuvre ces mesures quoi qu'il en soit.

VP CA : rappel : la règle est qu'au moindre doute, la personne doit avant tout s'isoler.

Vote : 1 abstention, autres pour.

Votre représentant s'est prononcé pour du fait des dernières évolutions présentées au niveau du CA.

4. Mise en œuvre du programme "Oser la Recherche durant la formatION / Open up to Research through Integrated and Optimised training"- ORION (information, échanges)

Mounir TAREK, coordinateur : ORION est une boîte à outils (budget global de 18,5 M€) dans laquelle les étudiants depuis le L2 peuvent venir piocher des activités. Ces activités se feront à travers des Clubs de Sciences (dont des doctorants seraient managers). Parmi ces éléments, des TPs d'excellence sur les plateformes LUE, des offres de mobilité internationale, un diplôme parcours recherche spécifique, etc. En régime de croisière, on espère toucher 1200 étudiants.

Président : malgré la crise, nous avançons sur un certain nombre de sujets, même si c'est difficile de mettre en œuvre la stratégie actuellement. L'idée des Clubs de recherche, sorte de super-TIPE, est de croiser des étudiants de niveaux différents et de disciplines différentes.

Un représentant du Collège B trouve la présentation très « sexy », mais quels moyens seront développés en termes de transversalité géographique pour faire dialoguer tout le monde ?

Coordinateur ORION : les opérations ne seront pas limitées à Nancy et Metz d'une part (on reste basé sur le volontariat des étudiants) et on peut mettre des moyens pour attirer des participants de toutes les composantes de l'UL.

5. Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) de l'Université de Lorraine pour la période 2018 - 2022

VP PI : Notre SPSI 2018-2022 a été acté par la Direction de l'Immobilier de l'État (DIE). Rappel : c'est un outil imposé aux opérateurs de l'État pour apprendre à maîtriser leur patrimoine immobilier, le rationaliser, le maîtriser, l'entretenir... La validation, en date du 9 novembre 2020, tombe bien dans le cadre de France relance. Le CA doit donner son avis, ce qui termine la phase de validation. On va bientôt attaquer la rédaction du SPSI 2023-2027... À noter que le retard de la DIE pour valider le SPSI a nécessité plusieurs fois de remettre à jour les données entrées dans le logiciel de l'État, ce qui a entraîné un travail supplémentaire important.

Des réserves émises : sur la modélisation de notre parc, sur sa segmentation (biens qu'on veut garder, ceux dont on veut se séparer), sur la poursuite de l'amélioration énergétique. Une remarque aussi sur l'horizon lointain de la rationalisation de nos implantations à Nancy (2036), mais fortement lié aux financements disponibles.

Aujourd'hui, l'UL se classe 4^{ème} (sur 135 établissements) en note de complétude de l'établissement (267/275, i.e. nous connaissons bien celui-ci et son état). Le parc est relativement vieillissant, mais reste en bon état. Notre volonté de réduire les surfaces tout en accueillant tous les étudiants a été validée. La DIE a noté positivement notre volonté d'amélioration énergétique, reconnaît nos efforts financiers et valide notre trajectoire.

Vote : unanimité pour.

6. Bilan des Diplômes d'Université (DU) actifs au sein de l'Établissement (information)

VP CF : 370 DU différents ouverts entre 2012 et 2019, le plus souvent une seule année. En moyenne 56 ouverts chaque année. 200 DU sont accessibles chaque année. Un nombre croissant de personnes est inscrit dans ces DU. Plus de $\frac{3}{4}$ des DU ont une finalité professionnelle, 15% sont plutôt des compléments de formation. Points de vigilance : des DU ouverts avec peu d'étudiants, et en ce qui concerne les DU compléments de formation, vérifier qu'ils sont bien optionnels et pas imposés.

Un représentant du Collège A note que certains DU sont très spécifiques, par exemple en odontologie, l'inscription coûte plusieurs milliers d'euros, mais ils participent fortement à la renommée de notre université.

Recherche & Valorisation

7. Convention-cadre Université de Lorraine-INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

Président : convention typique passée entre établissements et EPST. Elle vient toujours en retard par rapport au Contrat d'Établissement.

8. Création du centre de coordination « Éditions de l'Université de Lorraine (EDUL) »

Président : mesures essentiellement organisationnelles pour rendre plus visible l'édition à l'UL.

Vote groupé sur les points 7 et 8 : 1 abstention, autres pour.

Vie Universitaire

9. Schéma Directeur Handicap :

a) bilan 2020

b) programme d'action 2021

Chargé de Mission Handicap : : les effectifs concernés (personnels et étudiants) par le handicap augmentent (de 113 à 194 entre 2015 et 2020). Nous sommes à un taux de quasi 3% de personnels handicapés sur les 6% requis par l'État. La contribution au FIPHFP est de 778 k€. Avec la Covid, certaines actions 2020 n'ont pas pu être réalisées, même si on a pu basculer sur le distanciel. Les actions reprendront dès la fin de la crise sanitaire.

Pour 2021 : le travail entamé se poursuivra sur la formation, l'accessibilité, l'accompagnement RH, etc.

10. Contribution Vie Étudiante et de Campus :

a) évolution des critères d'attribution de financements dans le cadre de l'Appel à Idées

b) évolution des critères d'attribution de subventions au titre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)

Vote groupé sur les points 9 et 10 : unanimité pour.

Formation & Insertion Professionnelle

11. Offre de formation de l'INSPE à la rentrée 2021

Directeur INSPE : réforme de 2013 modifiée par arrêté de 2020. À partir de 2022, les concours du professorat se feront en M2 et plus en M1 puisque désormais le M2 est demandé pour les enseignants. Le pilotage national est faible, les INSPE doivent anticiper et innover en fonction de grandes règles, en proposant bien sûr une offre de formation compatible avec les maquettes.

Vote : 1 abstention, autres pour.

12. Calendrier de l'année universitaire 2021-2022 : cadre général

13. Mise à jour de la tarification des certifications 2020-2021

14. Ouverture de formations en apprentissage – rentrée 2021

15. Modification des modalités d'admission – rentrée 2021

16. Modification de l'intitulé d'un parcours-type en Master 2 Ingénierie de la Santé

17. Création d'un parcours-type en Master 2 Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique

18. Création du Diplôme Universitaire (DU) Gestion et Développement des Structures associatives Sportives

19. Création du Diplôme Universitaire (DU) Inspecteur Qualité – Industrie Nucléaire

Vote groupé sur les points 12 à 19 : unanimité pour.

Ressources Humaines

20. Liste des fonctions ouvrant droit à la Prime de Charges Administratives (PCA) – année universitaire 2020-2021

21. Plan de formation 2021 des personnels

VP RH : budget 2020 de 510 k€ consommé à 98,5%, la formation à distance a permis de réaliser l'ensemble des formations. 232 actions, plus de 4 000 agents formés.

2021 : plusieurs priorités fixées, avec un nouveau point sur la transition numérique.

22. Validation des Acquis d'Expérience (VAE) : nouvelle proposition de prise en charge

23. Valorisation du parcours professionnel des personnels contractuels de la filière médicale des Services Inter Universitaires de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS) et Services Universitaires de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) : rectification d'une erreur matérielle

Vote groupé sur les points 20 à 23 : unanimité pour.

Vie Institutionnelle

24. Modification de la composition du Directoire

Président : ajout du Directeur du CLED (élu par les étudiants et les directeurs d'Écoles Doctorales) afin de représenter le doctorat dans le Directoire. Remarque : ceci ne donne pas le droit au Directeur du CLED de participer au choix des personnalités extérieures des Conseils, droit réservé aux Directeurs de Pôles Scientifiques et Collégiums.

Vote : unanimité pour.

25. Participation des étudiants suivant une formation paramédicale aux élections dans les conseils de l'Établissement : modification de l'annexe 1 et de l'annexe 3 du Règlement Intérieur de l'Université de Lorraine

Vote : 4 abstentions, autres pour.

26. Statuts de l'UR 3476 Centre de Recherche sur les Médiations (CREM)

27. Modification des statuts de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG)

Vote groupé sur les points 26 et 27 : unanimité pour.

28. Vente de la maison d'habitation du legs LOSSON

Vote : unanimité pour.

Questions diverses

Un représentant du Collège B pointe les soucis d'interconnexion pour les personnels CHRU entre leur adresses mail CHRU et UL.

Président : le problème est côté CHRU visiblement, il est en cours de règlement.

Ce même représentant indique que des sociétés proposent des services payants (3 000 €/an souvent) comme compléments de formation aux étudiants s'inscrivant dans Parcoursup. Elles s'appuient sur le fait que ces formations seraient nécessaires.

Président : ce n'est absolument pas le cas. On a noté que certaines plateformes utilisent de façon abusive les logos des universités (dont l'UL). Un dépôt de plainte sera réalisé dans ce cas.

Un autre représentant du Collège B souhaiterait connaître le degré d'avancement sur la question concernant un emploi de MCF à l'IUT St Dié entre le Collégium IUT et le Pôle Scientifique AM2I.

Président : Matthieu PETRISSANS, Directeur de l'IUT d'Épinal doit animer une réflexion sur le sujet, il a commencé les consultations, mais l'avancement est faible du fait de la situation sanitaire.

Fin du CA : 13h00

Votre représentant au CA de l'UL

B. Dussoubs